

Communiqué de presse

Inauguration de la première gare - nouvelle génération - des TPF à Bossonnens

Design et transparence pour l'accueil des voyageurs

Les Transports publics fribourgeois (TPF) ont inauguré ce vendredi 30 août leur première structure d'accueil - nouvelle génération - pour les voyageurs, à l'arrêt ferroviaire de Bossonnens dans le sud du canton. Chapeauté par une imposante marquise couverte de capteurs solaires, l'équipement comprend une salle d'attente, une borne d'information, des distributeurs, ainsi que des supports pour les deux-roues, le tout sous surveillance de caméras. Le coût de la réalisation se monte à 450'000 francs. Ce concept architectural sera progressivement appliqué à la trentaine de gares qui compte le réseau ferroviaire des TPF.

L'inauguration de la nouvelle structure d'accueil pour les voyageurs à la halte ferroviaire de Bossonnens marque symboliquement un changement d'époque pour les TPF et leur clientèle. Le modèle traditionnel de la gare issu des débuts du chemin de fer avec un grand bâtiment en dur est révolu. En 100 ans, tant les besoins de l'exploitation que les habitudes des clients ont diamétralement changé. Toutes les manœuvres et interventions sont commandées à distance, la présence d'employés sur place n'est plus nécessaire et avec le temps la plupart des salles d'attentes ont été condamnées en raison de dégradations à répétition.

Autonomie énergétique grâce aux capteurs solaires

Le nouveau concept d'accueil pour les voyageurs repose sur une structure en plein air, tout en transparence. L'ensemble architectural regroupe différents services pour la clientèle sous une marquise qui allie structure métallique et plafond en lamelles de bois. Le toit de 80 m² est recouvert de capteurs solaires qui permettent d'auto-alimenter le site en électricité, le surplus d'énergie partant dans le réseau.

La transparence des vitrages couplée à un éclairage doux permettent une parfaite visibilité de l'intérieur comme de l'extérieur de la salle d'attente. Cette exposition doit permettre de diminuer les problèmes d'incivilités et prévenir les actes de vandalisme. L'infrastructure comprend également un espace dédié à l'information avec une borne équipée d'un écran, un appareil de vente de titres de transports, ainsi que d'un distributeur de boissons et nourriture. Dans un souci éducatif et dans un effort de valorisation des déchets, des espaces de tris pour le verre, le pet et le papier, côtoient une poubelle traditionnelle. Du mobilier en bois au design épuré complète l'équipement.

L'infrastructure, conçue et produite par des entreprises fribourgeoises est placée sous le contrôle permanent de caméras de surveillance. Avec ce concept, les TPF donnent, ainsi, une nouvelle définition à la gare et à la notion de mobilité en conjuguant modernité, fonctionnalité et sécurité.

Chantier coordonné avec la commune et le canton

Les TPF ont collaboré étroitement avec la commune de Bossonnens et le Service des ponts et chaussées de l'Etat de Fribourg pour intégrer cette réalisation dans le projet d'aménagement plus vaste du concept de VALorisation des espaces routiers en TRAversée de LOCalités (VALTRALOC). Cela a permis de créer une zone d'échange train-bus, de valoriser les accès piétonniers, tout en sécurisant un axe routier très fréquenté. D'un coût de 450'000 francs, la réalisation des TPF s'est limitée à la partie de l'accueil des voyageurs. Des travaux plus conséquents portant sur l'infrastructure ferroviaire sont prévus à l'horizon 2015-2016, afin de mettre la gare aux normes de la Loi sur l'égalité des handicapés (LHand). Cette deuxième étape est devisée à 4,5 millions de francs. C'est également à cette période que les lignes à voie métrique du Sud fribourgeois verront rouler les nouvelles compositions ferroviaires commandée ce printemps à Stadler Rail. Les prochaines gares à être équipées des nouvelles structures d'accueil seront Belfaux en 2014, puis Châtel-St-Denis, Pensier, Courtepin et Münchenwiler à l'horizon 2015/2016. D'autres suivront au gré de la planification et des financements à disposition.

Fribourg et Bossonnens, le 30 août 2013.